

Vers la restructuration de la fondation pour le développement durable du Sahel



Discuter et adopter le rapport financier de la fondation pour le développement durable du Sahel au cours de l'exercice 2004-2005 en vue de sa structuration, tels sont les objectifs de la 6ème réunion de son comité de pilotage ouverte

lundi matin à Nouakchott.

Ce fonds spécial aura pour mission de sécuriser, de façon durable, le financement des activités de l'organisation commune.

La cérémonie d'ouverture était présidée par M. Kane

Moustapha, ministre des Mines et de l'Industrie, par intérim ministre du Développement Rural, de l'Hydraulique et de l'Environnement qui a noté l'intérêt particulier que la Mauritanie attache à la concrétisation du projet de création de la fondation pour le développement durable au Sahel, indiquant que le Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, président en exercice du CILSS, a pris toutes les dispositions utiles en vue de la ratification, dès 2003, par le parlement mauritanien de la convention portant création de la fondation pour le développement durable du Sahel.

LIRE PAGE 3

CILSS: Ouverture de la 6ème réunion du comité de pilotage de la fondation pour le développement durable du Sahel

La 6ème réunion du comité de pilotage pour le développement durable du Sahel a débuté ses travaux lundi à Nouakchott.

La rencontre d'une journée a pour objectif de discuter et d'adopter le rapport financier de la fondation au cours de l'exercice 2004-2005 et la restructuration de l'institution.

La cérémonie d'ouverture était présidée par M. Kane Moustapha, ministre des Mines et de l'Industrie, par intérim, ministre du Développement Rural, de l'Hydraulique et de l'Environnement.

Dans un mot prononcé pour la circonstance, M. Kane Moustapha a noté l'intérêt particulier que la Mauritanie attache à la concrétisation du projet de création de la fondation pour le développement durable au Sahel, indiquant que le Président de la République, Monsieur Maouya Ould Sid'Ahmed Taya, président en exercice du CILSS, a pris toutes les dispositions utiles en vue de la ratification, dès 2003, par le parlement mauritanien de la convention portant création de la fondation pour le développement durable du Sahel.

Le ministre a poursuivi en notant que les autorités mauritaniennes réaffirment, une fois de plus, leur volonté de mettre en oeuvre les décisions issues du

XIème sommet du CILSS, au cours duquel nos illustres Chefs d'Etat ont pris l'initiative de créer un fonds spécial dont la mission est de sécuriser, de façon durable, le financement des activités de notre organisation commune. Le ministre a indiqué que la convention a été ratifiée jusqu'à présent par 7 des 9 membres de la fondation et que les défis de l'heure sont notamment la mise en place des organes de la fondation et la mobilisation des ressources nécessaires à la constitution du fonds de dotation initiale.

Le ministre a remercié la Représentante du comité du parrainage qui, malgré un agenda chargé, a tenu à être présente à ces assises.

Il a également demandé à cette dernière de transmettre les sincères remerciements de la fondation à Son Excellence Monsieur Amadou Toumani Touré, président de la République du Mali et M. roy Stracy pour la contribution efficace du comité de parrainage et son attachement à l'intégration régionale et à la cause sahélienne.

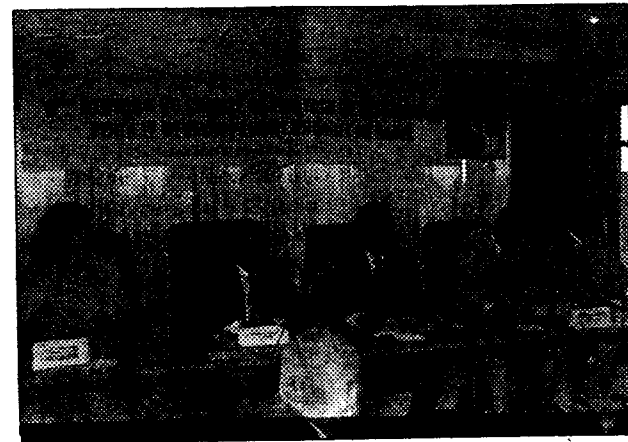
Quant au secrétaire exécutif du CILSS, il a exprimé, au nom de l'institution, sa compassion au Président de la République, Monsieur Maouya Ould Sid'Ahmed Taya, au gouvernement et

au peuple mauritaniens suite à la lâche agression du 4 juin. Il s'est déclaré convaincu que la contribution des représentants du Niger, de la Gambie et du Tchad sera très appréciable au moment où le processus de création de la fondation aborde une phase décisive.

Le secrétaire exécutif a aussi révélé que sept des pays se sont acquittés de leurs contributions et que le montant recouvré se chiffre à 89.000.000 de francs sur un montant total de 100.000.000.

Il n'a pas manqué de remercier les autorités mauritaniennes pour la chaleur de l'accueil dont les délégations ont été l'objet.

Madame Helena Semedo, représentante du comité du parrainage de la fondation a, quant à elle, noté la perspicacité de nos illustres Chefs d'Etat qui ont vu juste en demandant, depuis avril 2004, de mettre en place un mécanisme



financier novateur capable de financer, de façon durable, les activités de notre institution.

La représentante a noté que les populations des villes et des campagnes dans le Sahel, font face à d'énormes difficultés, demandant la clémence du ciel pour plus de pluie, sollicitant l'aide internationale pour une meilleure maîtrise de l'eau et livrant un combat permanent contre les criquets pèlerins qui détruisent les maigres récoltes. Elle a exprimé le souhait qu'au terme de l'examen de la configuration du conseil de la fondation, les participants puissent bâtir une stratégie qui donne tous les atouts indispensables à une bonne négociation. La représentante a enfin souligné que le CILSS, bien restructuré et doté de moyens financiers additionnels conséquents continuera à jouer le rôle d'avant garde dans la lutte que les sahéliens mènent sans cesse pour arracher à la terre de quoi manger et boire.

La cérémonie s'est déroulée en présence de M. Sidi Maouloud Ould Brahim, secrétaire général du ministère du Développement Rural, de l'Hydraulique et de l'Environnement ainsi que d'autres personnalités.